

Original : anglais, français, espagnol

Informations sur la mise en œuvre des programmes d'observateurs scientifiques communiquées par les CPC*Compilées par le Secrétariat de l'ICCAT*
(Information au 9 octobre 2023)

Les informations du tableau ci-dessous montrent les réponses des CPC à l'exigence S:GEN11, Information sur la mise en œuvre de la Rec. 16-14. La plupart des informations pertinentes sont contenues dans les rapports annuels eux-mêmes, mais le résumé indique si elles ont été fournies ou non. Une liste des CPC qui ont rempli le formulaire ST09 est également incluse.

<i>CPC</i>	<i>Appli- cable ?</i>	<i>1^e date de soumission</i>	<i>Réponse/Raison de NA</i>	<i>Observation du secrétariat</i>	<i>ST09 soumis ?</i>	<i>Raison de la non- soumission du ST09 dans l'IOMS</i>
Albanie	Oui	15/09/2022	L'Albanie dispose de données du programme d'observateurs sur les rejets, les prises accessoires ou les captures accidentelles d'espèces vulnérables dans la flottille albanaise de chalutiers et de petits senneurs pélagiques de la mer Adriatique		Non	Le programme d'observateurs est axé sur les rejets, les prises accessoires ou les captures accidentelles d'espèces vulnérables dans la flottille albanaise de chalutiers et de petits senneurs pélagiques de la mer Adriatique
Algérie	Non		Aucun changement ne s'est opéré depuis la dernière transmission	La réponse doit être Y = Applicable. Aucune dérogation à cette obligation n'a été accordée	Non	Aucun changement ne s'est opéré depuis la dernière transmission
Angola	Oui			Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	

CPC	Appli- cable ?	1^e date de soumission	Réponse/Raison de NA	Observation du secrétariat	ST09 soumis ?	Raison de la non- soumission du ST09 dans l'IOMS
Barbade	Non		La Barbade n'a pas encore mis en œuvre de programme d'observateurs. Néanmoins, le règlement de gestion des pêches de 2023 prévoit que les capitaines des navires de pêche participent à des programmes d'observateurs, y compris la surveillance électronique, tel que stipulé par le Directeur des pêches. La disposition 16-14 4 b s'applique dans le cas des navires de la Barbade et, dans ce contexte, la Barbade examine les moyens de se conformer à la Rec. 16-14.		Non	La Barbade n'a pas encore mis en œuvre de programme d'observateurs. Néanmoins, le règlement de gestion des pêches de 2023 prévoit que les capitaines des navires de pêche participent à des programmes d'observateurs, y compris la surveillance électronique, tel que stipulé par le Directeur des pêches.
Belize	Non	09/03/2023	Le Belize n'effectue pas de suivi scientifique alternatif, car sa flottille ne compte aucun petit navire capable de transporter un observateur.	La réponse doit être Y = Applicable	Oui	
Bolivie	Non		SANS OBJET La Bolivie ne disposait pas d'un programme d'observateurs nationaux opérationnel et n'a pas utilisé d'approche alternative, car elle n'avait pas de navires de pêche autorisés à opérer dans la zone de la Convention au cours de la période couverte par le présent rapport.	Absence de pêche.	vide (n/a)	La Bolivie n'a pas de programme d'observateurs nationaux et n'a donc pas de données à communiquer
Brésil	Oui	31/07/2023	31/07/2023		Oui	

CPC	Appli- cable ?	1^e date de soumission	Réponse/Raison de NA	Observation du secrétariat	ST09 soumis ?	Raison de la non- soumission du ST09 dans l'IOMS
Cabo Verde	Non		Pas de données du programme d'observateurs nationaux en place (pas de pêche active des espèces relevant de l'ICCAT)	Le Cabo Verde compte six navires autorisés sur le registre de l'ICCAT et a capturé en 2022 un total de 3.467 t d'espèces combinées de l'ICCAT	Non	Pas de données sur le programme d'observateurs nationaux à communiquer (programmes en cours de mise en œuvre)
Canada	Oui	31/07/2023			Oui	
Chine Rép. pop.	Oui	15/09/2023			Oui	
Taipei chinois	Oui	21/04/2023	21/04/2023 au 28/07/2023		Oui	
Costa Rica	Non		NA Le Costa Rica n'a pas réalisé de captures d'espadon de l'Atlantique Sud	Cette réponse n'est pas en rapport avec l'exigence	Non	
Côte d'Ivoire				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Curaçao	Oui		Les observateurs qui opèrent sur les navires de Curaçao sont formés par l'AZTI et agissent conformément aux règlements et aux meilleures pratiques de l'ICCAT.		Oui	
Égypte	Oui			Aucune réponse dans l'IOMS.	Oui	
El Salvador	Oui	24/07/2023	Ref. Bureau CENDEPESCA #406. Les bateaux salvadoriens ont une couverture d'observateurs de 100% pendant les sorties de pêche. Tous les observateurs font partie du programme Sea Eye, ils sont assignés par Sea Eye		Oui	

<i>CPC</i>	<i>Appliable ?</i>	<i>1^e date de soumission</i>	<i>Réponse/Raison de NA</i>	<i>Observation du secrétariat</i>	<i>ST09 soumis ?</i>	<i>Raison de la non-soumission du ST09 dans l'IOMS</i>
Union européenne	Non		Aucune information à déclarer.	Nous pensons que la réponse devrait être Y = applicable. Certaines informations contenues dans le texte font partie du rapport annuel	Oui	
France (Saint-Pierre-et-Miquelon)	Oui	25/07/2023	25 juillet 2023		Non	Pas de programme mis en œuvre en 2022
Gabon	Non		Pas d'activité réalisée cette année 2022		Non	Pas d'activités en 2023
Gambie				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Ghana	Oui		Rapport annuel		Non	
Grenade				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Guatemala	Non		Non applicable. Le Guatemala n'a pas de petits bateaux ni de programme d'observateurs scientifiques.	La réponse doit être Y = Applicable. Aucune dérogation à cette exigence n'a été accordée. Exigence non liée aux petits navires	Non	Le Guatemala n'a pas de programme d'observateurs nationaux, mais les bateaux bénéficient de ce service qui est fourni par une entreprise
Guinée-Bissau				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Guinée équatoriale				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
République de Guinée				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Guyana	Non		Pas de pêche active de thonidés		Non	Pas de pêche active de thonidés
Honduras				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	

CPC	Appli- cable ?	1^e date de soumission	Réponse/Raison de NA	Observation du secrétariat	ST09 soumis ?	Raison de la non- soumission du ST09 dans l'IOMS
Islande	Non		Ne dispose pas de pêcheries de cette nature.		vide	NA. Pas de pêche dirigée, rien à déclarer. Rapport vide soumis le 2022-06-29
Japon	Non		N/A Aucun navire japonais de petite taille n'opère dans la zone de la Convention ICCAT.	La réponse doit être Y = Applicable. Aucune dérogation à cette exigence n'a été accordée. Exigence non liée aux petits navires	Oui	
Corée, Rep.	Oui	28/07/2023			Oui	
Liberia	Oui	18/09/2023			Non	
Libye	Non		- BFT capturé vivant et transporté vers d'autres CPC d'élevage		Non	BFT capturé vivant et transporté vers d'autres CPC d'élevage
Maroc	Oui	31/07/2023			Oui	
Mauritanie				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Mexique	Oui	11/07/2023			Oui	
Namibie				Aucune réponse dans l'IOMS.	Oui	
Nicaragua				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Nigeria				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Norvège	Oui	15/02/2019	Ces informations sont fournies dans la partie II, section 4 du rapport annuel norvégien.		Oui	
Panama	Oui	21/07/2023			Oui	
Philippines	Non		Non applicable. Cette CPC n'a pas de flottille active dans la zone de la Convention ICCAT de 2015 à nos jours	Absence de pêcheurie.	Non applicable	Pas de données sur le programme d'observateurs nationaux à communiquer (programmes en cours de mise en œuvre)

CPC	Appli- cable ?	1^e date de soumission	Réponse/Raison de NA	Observation du secrétariat	ST09 soumis ?	Raison de la non- soumission du ST09 dans l'IOMS
Russie	Oui	12/07/2023	Les observateurs ont couvert 18% des jours de pêche au chalut (12-07-2023)			
Sao Tomé-et-Principe				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Sénégal	Oui		Le Sénégal dispose d'une Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP) qui est en charge de l'embarquement des observateurs à bord des navires.		Non	Pas encore disponible. Le développement informatique est nécessaire pour répondre à leur demande
Sierra Leone				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Afrique du Sud	Oui	31/07/2023			Oui	
Saint-Vincent-et-les-GrenadineS	Non		Saint-Vincent-et-les-Grenadines n'a pas déployé d'observateur scientifique en 2022. Cela s'explique par le fait que les navires ont été affrétés à la Namibie au cours de cette année.	Aucun accord d'affrètement entre Saint-Vincent-et-Grenadines et la Namibie n'a été déclaré en 2022. SVG a déclaré, dans le cadre de la tâche 1, un total de 790 t d'espèces de l'ICCAT capturées en 2022.	Non	Saint-Vincent-et-les-Grenadines n'a pas déployé d'observateur scientifique en 2022. Ces navires ont été affrétés à la Namibie pendant cette année.
Suriname	Non		Non applicable. Le Suriname ne participe à aucun programme d'observateur scientifique.	Absence de pêcherie.	Non applicable	Nous avons récemment (en mai 2023) commencé le programme d'observateurs sur les chalutiers de pêche avec des prises accessoires de KGM et BRS, il n'y a donc pas de données disponibles

<i>CPC</i>	<i>Appli- cable ?</i>	<i>1^e date de soumission</i>	<i>Réponse/Raison de NA</i>	<i>Observation du secrétariat</i>	<i>ST09 soumis ?</i>	<i>Raison de la non- soumission du ST09 dans l'IOMS</i>
						sur le ST09 pour l'année 2022.
Syrie	Non		Quota transféré à l'élevage		Non	Les données du programme d'observateurs nationaux sont très limitées
Trinité-et- Tobago				Aucune réponse dans l'IOMS.	Non	
Tunisie	Oui	18/07/2023			Oui	
Türkiye	Oui	26/07/2023	Envoyé à l'ICCAT le 26/07/2023 dans le rapport intitulé "Report_on_GEN11_SHK01_BY C04_BYC05_TUR2022". Envoyé à l'ICCAT le 26/07/2023.		Oui	
Royaume-Uni	Oui		15/09/2023		Oui	
États-Unis	Oui	14/09/2023	Ces informations sont fournies dans le rapport national des États-Unis		Oui	La flottille n'était pas en activité en 2022.
Uruguay	Non		La flottille n'était pas en activité en 2022.	Absence de pêcherie.	Non applicab le	
Venezuela				Aucune réponse dans l'IOMS.	Oui	